



Montreuil, le 27 avril 2020

M. Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
1, place Beauvau
75800 PARIS cedex 08
Courriel : sp-ministre@interieur.gouv.fr

N/Réf : NP/CLN
N°106_20200427

Objet : Prime de feu des Sapeurs-pompiers

Monsieur le Ministre,

A l'issu d'un conflit historiquement long dans la filière sapeurs-pompiers, vous avez pris des engagements sur un calendrier de mise en œuvre d'une mesure attendue depuis longtemps, la revalorisation de la prime de feu. Vous avez acté la modification de ce taux de prime de feu, par courrier en date du 28 janvier 2020. **Vous avez pris des engagements pour une mise en œuvre possible à l'été 2020.**

Dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, de la crise sanitaire COVID, alors que le projet de décret devait être inscrit pour un passage en séance plénière du CSFPT et en CNSIS le 1er avril 2020, ce texte s'est peut-être transformé en légende urbaine.

Certes la crise s'est installée dans notre pays et il n'est plus besoin de démontrer le rôle des services publics et notamment celui des agents des Services d'Incendie et de Secours, qui se trouvent au quotidien avec des malades COVID-19.

Les sapeurs-pompiers n'oublient pas et attendent la parution de ce décret, qui nécessite un passage au CSFPT, qui ne s'est pas réuni depuis début mars, et l'avis de la CNSIS qui n'a plus été réunie depuis janvier 2020.

Entendu que la publication du décret et ses effets sont une évidence, telle que vous l'avez évoqué le 16 avril 2020, devant la commission des lois du Sénat, Monsieur le Ministre, je vous sollicite au nom des sapeurs-pompiers professionnels pour que vous nous assuriez que l'agenda des séances plénières nécessaires pour avis soit garanti puisqu'elles peuvent s'appuyer sur les modalités définies récemment par ordonnance.

Ces rendez-vous doivent permettre de respecter l'esprit de votre engagement, pour une application à l'été 2020.

Surs de l'intérêt que vous apporterez à cette demande, veuillez recevoir Monsieur le Ministre de l'Intérieur nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,
Secrétaire générale